

Emploi

En 2024, l'emploi salarié a nettement ralenti, se stabilisant sur un an en fin d'année après une hausse de 0,6 % un an plus tôt. Il est même en recul depuis deux trimestres : au premier trimestre 2025, 20 900 emplois salariés ont été détruits (-0,1 %), après une baisse de 98 600 au quatrième trimestre 2024 (-0,4 %). Sur un an, l'emploi salarié diminue de 0,3 % : ce recul concerne principalement le secteur privé (-0,6 %) alors que l'emploi reste en hausse dans la fonction publique (+0,5 %).

Les réponses des chefs d'entreprise aux enquêtes de conjoncture suggèrent une poursuite de la baisse de leurs effectifs au deuxième trimestre 2025. Le climat qui synthétise leurs réponses sur l'emploi est inférieur à sa moyenne de longue période (► **figure 1**) : à 95, il reste proche de son niveau le plus bas depuis la fin de la pandémie, atteint en février dernier. En outre, l'emploi en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation), qui a nettement contribué à la hausse passée de l'emploi total (pour environ un tiers entre fin 2019 et fin 2022), et s'est stabilisé à haut niveau en 2024, diminuerait en 2025 sous l'effet principalement de la baisse de l'aide à l'embauche d'un apprenti : 85 000 postes d'alternants seraient détruits entre fin 2024 et fin 2025, dont la majorité au cours du second semestre (► **encadré**). Ainsi, l'emploi dans le secteur privé reculerait nettement (-105 000) en 2025 : il baisserait modérément dans le tertiaire marchand hors intérim et finirait par se stabiliser dans l'intérim à l'horizon de la prévision. De son côté, après des années ininterrompues de hausses depuis 2019, l'emploi public se contracterait très légèrement à partir du deuxième trimestre 2025, sous l'effet de la raréfaction des emplois aidés et de la baisse de l'apprentissage qui s'était développé dans la fonction publique. Au total, fin 2025, l'emploi salarié total diminuerait sur un an (-0,4 %, soit -112 000 emplois) principalement du fait du secteur privé.

En tenant compte de la hausse prévue de sa composante non salariée, l'emploi se stabiliserait au deuxième trimestre 2025, puis diminuerait d'environ -0,1 % par trimestre au cours du second semestre. Sur un an, à la fin 2025, l'emploi total marquerait le pas (-0,1 %, soit -42 000 emplois) après une hausse de 0,3 % sur un an fin 2024. Dans le même temps, l'activité ralentirait à peine (+0,8 % attendu en glissement annuel à la fin 2025, après +0,9 % fin 2024), si bien que la productivité apparente du travail salarié continuerait de se redresser. Ainsi, dans le secteur marchand non agricole, hors alternants, la productivité par tête redépasse depuis mi-2023 son niveau d'avant la crise sanitaire et le dépasserait de 3,6 % à la fin de l'année (► **figure 3**) : elle dépasse son niveau d'avant-crise dans le tertiaire marchand depuis fin 2021, tandis qu'à l'inverse la productivité est encore nettement en deçà de son niveau d'avant-crise sanitaire dans l'industrie et dans la construction et le resterait en 2025. ●

► 1. Climat de l'emploi et évolution de l'emploi salarié marchand

(glissement annuel en % et climat normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Dernier point : mai 2025 pour le climat de l'emploi, premier trimestre 2025 pour le glissement annuel de l'emploi des secteurs marchands non agricoles (prévision pour les trois derniers trimestres).

Lecture : en mai 2025, le climat de l'emploi s'élève à 95 points, au niveau de sa moyenne de longue période ; au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié marchand non agricole serait inférieur de 0,6 % à son niveau d'un an auparavant

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et Dares-Insee-Urssaf, Estimations trimestrielles d'emploi, prévisions Insee.

► 2. Évolution de l'emploi

(en milliers, CVS en fin de période)

	Évolution sur 3 mois												Évolution sur 1 an		
	2023				2024				2025				2023	2024	2025
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Emploi salarié	61	36	28	34	79	-18	44	-99	-21	-18	-39	-34	159	6	-112
	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	-0,1%	0,2%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,6%	0,0%	-0,4%
par secteur d'activité															
Agriculture	2	9	6	-15	7	-4	5	3	-3	0	0	0	2	11	-3
Industrie	6	7	9	10	8	4	1	-2	-2	-3	-5	-5	31	11	-15
Construction	-2	-2	-3	-2	-7	-9	-3	-8	-10	-10	-5	-2	-9	-27	-27
Tertiaire marchand	31	4	4	1	41	-28	11	-57	-26	-5	-19	-17	41	-33	-67
dont : intérim	-20	-6	-17	-10	-5	-18	-6	-17	-3	-5	-2	0	-53	-46	-10
dont : hors intérim	51	10	22	12	46	-10	17	-40	-23	0	-17	-17	95	13	-57
Tertiaire non-marchand	25	19	11	40	30	20	30	-35	21	0	-10	-10	94	45	1
par type d'employeur															
Privé	37	25	21	0	65	-34	21	-81	-29	-13	-34	-29	83	-30	-105
Public	24	12	6	35	15	17	23	-17	8	-5	-5	-5	77	36	-7
Emploi non salarié	19	19	19	19	23	23	23	23	18	18	18	18	74	90	70
	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	-0,2%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,8%	0,3%	-0,1%
Emploi total	80	55	46	53	102	5	66	-76	-3	-1	-22	-17	233	96	-42
	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,0%	0,2%	-0,2%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,8%	0,3%	-0,1%

■ Prévisions.

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

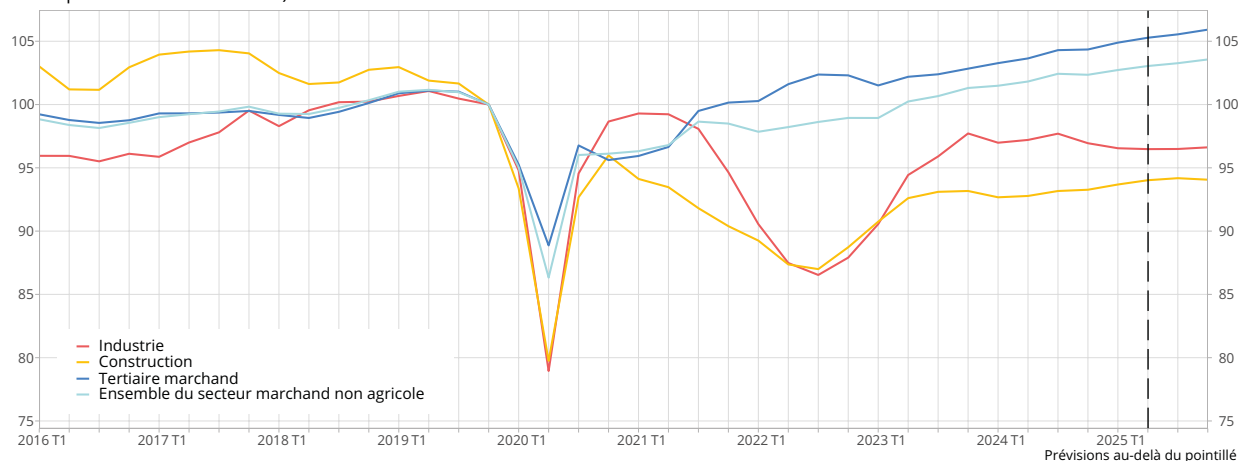
Lecture : au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié baisserait de 0,1 %.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee.

► 3. Productivité apparente par tête, hors alternants

(base 100 au quatrième trimestre 2019)



Note : la productivité apparente par tête est ici mesurée en rapportant la valeur ajoutée de chaque branche à l'emploi salarié hors alternants du secteur correspondant.

Lecture : au quatrième trimestre 2025, la productivité apparente par tête hors alternants du secteur de l'industrie serait inférieure de 3,4 % à son niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee, Comptes nationaux et Estimations trimestrielles d'emploi.

Le nombre de jeunes en alternance se replierait nettement en 2025

Après un bond de l'alternance entre 2017 et 2022, la dynamique s'est infléchie depuis

Depuis 2017, le nombre de personnes en contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) a presque doublé, passant de 550 000 début 2017 à 1 040 000 fin 2024 dans le secteur privé (► [figure](#)). Ce bond fait suite à la loi de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui a réformé l'apprentissage, et à l'introduction en 2020 d'une aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis dans un contexte de crise sanitaire (► [Jounin et al., 2025](#)). Depuis 2022, le dynamisme de l'alternance s'essouffle toutefois : après une hausse en 2023 (+41 000 sur le champ privé) beaucoup moins vive qu'au cours des années 2020 à 2022 (+114 000 en moyenne par an), le nombre d'alternants s'est presque stabilisé en 2024 (+16 000). Ce moindre dynamisme résulte notamment, pour les apprentis, d'une diminution début 2023 de l'aide à l'embauche pour les étudiants majeurs (de 8 000 à 6 000 euros, l'aide pour les élèves mineurs augmentant quant à elle de 5 000 à 6 000 euros), et, pour les contrats de professionnalisation, de la suppression de l'aide à l'embauche pour les contrats conclus après le 30 avril 2024.

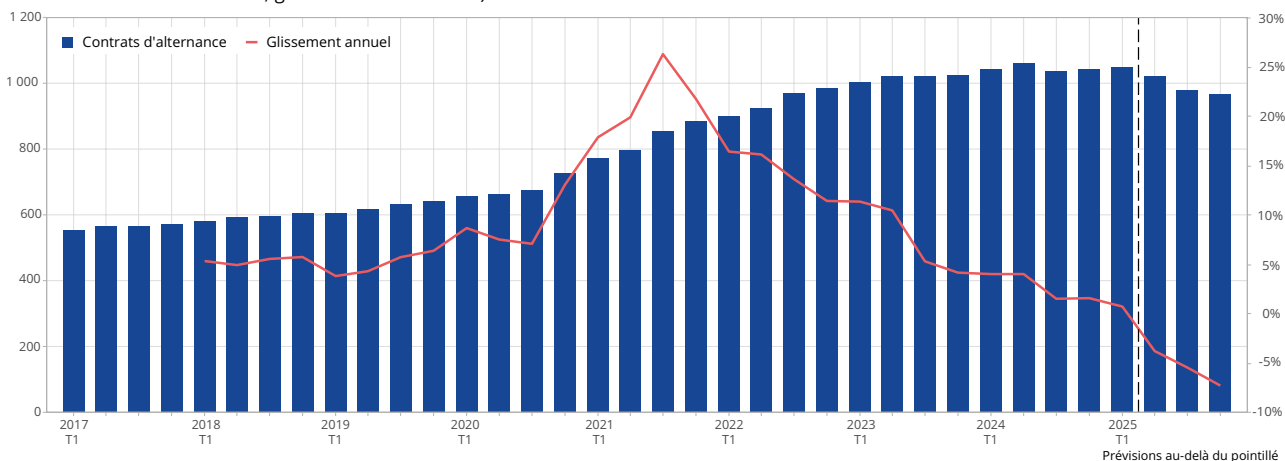
En 2025, le nombre d'apprentis se replierait nettement sous l'effet de la baisse des aides à l'embauche

Depuis fin février 2025 (date de signature du contrat), les aides à l'embauche pour les apprentis diminuent à nouveau nettement : dans les entreprises de moins de 250 salariés (qui concentrent fin 2024 plus de 3 apprentis sur 4), elles sont passées de 6 000 à 5 000 euros, et, pour celles de 250 salariés ou plus, elles ont été divisées par trois (à 2 000 euros).

Pour apprécier *ex ante* l'effet sur l'emploi, on peut se référer au cadre d'analyse classique décrivant comment les allègements du coût du travail peuvent favoriser l'emploi, en utilisant les élasticités médianes parmi celles proposées par la littérature (► [Bock et al. 2015](#) et ► [Bozio et al. 2024](#) par exemple), ou bien les études d'élasticité directe concernant spécifiquement l'apprentissage : dans son évaluation *ex post* du plan « un jeune une solution », l'► [Institut des politiques publiques](#) (IPP) estime qu'une hausse de l'aide de 1 000 euros entraîne une hausse des entrées en apprentissage de 7 %. Avec ces élasticités, et en tenant compte du taux de recours actuel à l'aide, la révision des aides à l'apprentissage diminuerait les effectifs d'apprentis de 62 000 dans le secteur privé sur l'année (entre fin 2024 et fin 2025), le repli étant plus marqué au second semestre 2025. À cela s'ajouteraient un repli du nombre d'alternants dans le secteur public (-9 000) et la poursuite du déclin du nombre de contrats de professionnalisation (-14 000). Cela conduirait au final à un recul de 85 000 du nombre d'alternants en glissement annuel entre fin 2024 et fin 2025, dont la majorité au cours du second semestre de l'année (-64 000).

► Nombre de personnes en contrat d'alternance dans le secteur privé

(contrats d'alternance en milliers ; glissement annuel en %)



Source : Insee-Dares-Urssaf, Estimations trimestrielles d'emploi / prévisions Insee.

Le bond de l'apprentissage a pesé sur la dynamique des salaires et, inversement, son repli dynamiserait légèrement les salaires fin 2025

Les apprentis de moins de 26 ans ont un salaire inférieur au Smic : leur rémunération est comprise entre 27 % et 78 % du Smic selon leur âge et l'ancienneté de leur contrat. Ainsi, dans la mesure où ils sont nettement moins rémunérés que les autres salariés, la forte hausse du nombre d'apprentis a mécaniquement pesé sur le salaire moyen : entre 2019 et 2024, à partir des données individuelles des salaires, on peut estimer l'effet de l'essor de l'alternance à -1,8 point sur la croissance du salaire moyen par tête (SMPT) des comptes nationaux dans les branches marchandes non agricoles. Cette estimation est cohérente avec l'écart constaté entre la croissance sur la période du salaire mensuel de base (SMB), qui exclut par construction les effets de composition de ce type, et celle du SMPT. Symétriquement, la baisse anticipée sur 2025 aurait un effet haussier de +0,2 point sur le glissement annuel du SMPT en fin d'année 2025. ●

Bibliographie

Bock S., Lissot P. et Ozil S. (2015), « Matis : une maquette d'évaluation des effets sur l'emploi de variations du coût du travail », DG Trésor, Documents de travail n° 2015/02, mars 2015.

Bozio A. et Wasmer E. (2024), « Les politiques d'exonérations de cotisations sociales : une inflexion nécessaire », Dares, octobre 2024.

IPP (2024), « Évaluation du plan « 1 jeune 1 solution » », Rapport de l'IPP n° 51, janvier 2024 .

Jounin et al. (2025), « Depuis 2018, l'apprentissage s'ouvre massivement aux formations du supérieur et des services », Insee Référence, Insee, février 2025. ●